

Les formations de l'ATD13 pour les élus des Bouches-du-Rhône



Public :
pour les élus
à l'environnement,
la sécurité, la forêt...

Durée :
De 9h à 16h

Nombre de places :
22 personnes

Intervenants :
Audrey Stéphan, chargée
d'études Forêt-DFCI,
Direction départementale
des territoires et de
la mer 13, Jonathan
Baudel, chargé de
mission du PNR des
Alpilles, François
Joliclercq, intervenant
Communes forestières,
Témoignage d'élus de
communes des Alpilles.

Lieu :
Saint-Rémy-de-
Provence, Maison du
Parc naturel régional des
Alpilles

INVITATION

Mettre en place un plan communal pluriannuel de débroussaillage



**Judi 8 juin 2017 de 9h à 16h à Saint-Rémy-de-Provence,
Maison du Parc naturel régional des Alpilles**

OBJECTIFS

L'Agence Technique Départementale 13, en partenariat avec l'association des Communes forestières des Bouches-du-Rhône, et le Parc naturel régional des Alpilles, proposent aux élus locaux, en particulier ceux qui ont en charge la compétence « gestion de la forêt », sécurité, environnement, une formation sur la mise en place du plan communal pluriannuel de débroussaillage.

Un court rappel sur la réglementation et les responsabilités du maire en matière de débroussaillage sera apporté en début de journée mais l'essentiel de cette journée portera sur la stratégie de mise en place d'un plan communal de débroussaillage : définition des étapes, interlocuteurs de l' élu, présentation des outils existants, estimation du coût...

Cette session sera particulièrement active pour les stagiaires, qui prendront part à des ateliers à partir de cas concrets. Des témoignages d'élus viendront enrichir les apports des stagiaires.

CONTENU

- Rappels de la réglementation sur le débroussaillage**
- Présentation de la démarche communale de débroussaillage**
 - Présentation des différentes étapes de la démarche communale de débroussaillage proposé par les Communes forestières :
 - présentation des outils existants pour réaliser chaque étape de votre plan communal de débroussaillage ;
 - connaître vos interlocuteurs pour mener à bien votre plan communal de débroussaillage.
 - Présentation des aides publiques (Région, Département) pour la mise en œuvre de votre plan communal de débroussaillage.
- Atelier « Mise en place d'une stratégie communale de débroussaillage » : expérimentation d'un cas concret d'une commune des Alpilles**
 - Quelles étapes, comment, avec qui, retro-planning
 - Proposition d'un projet commun par groupe de travail
- Retours et synthèse des ateliers - Echanges**

**Réponse
avant le
7 juin**

**Pour participer, s'inscrire sur www.atd13.fr
ou par mail : formation@atd13.fr ou par fax : 04 42 46 71 29**

**1
par
personne**

Prénom Nom

Mandat

Délégations

Collectivité

Portable : E-Mail. :

Participation au déjeuner (règlement sur place par le stagiaire au traiteur en espèces ou chèque) **20,00 € TTC** : oui non



**Nous vous facilitons le co-voiturage
contactez-nous au 04 42 46 71 20**

**Formation « Mettre en place un plan communal pluriannuel
de débroussaillage », jeudi 8 juin 2017 à Saint-
Rémy-de-Provence, Maison du Parc naturel régional des Alpilles**